

## Séminaire d'intégration à l'ermitage du Frère Joseph à VENTRON (Vosges)

### Consignes aux élèves

- La participation au séminaire d'intégration constitue une obligation de service et fait partie intégrante de la formation initiale ; aucune absence ne sera autorisée.
  - Les élèves devront impérativement avoir passé la visite médicale avant le séminaire.
  - Les conjoints ne sont pas admis à l'occasion de ce séminaire.
  - Seuls les téléphones publics installés dans l'établissement pourront être utilisés, les lignes téléphoniques dans les chambres ne seront pas activées. La réception de l'hôtel pourra éventuellement prendre des messages à l'intention des élèves.
    - Numéro d'appel de la réception : 03.29.24.18.29.
    - Numéro de télécopie : 03.29.24.16.57.
  - Les boissons (en dehors de celles servies au cours des repas) seront à la charge des élèves.
  - Les activités proposées à Ventron, en fonction de l'aptitude physique de chacun, sont les suivantes :
    - ⇒ marche de découverte
    - ⇒ parcours d'orientation par groupe.
- Tennis, ping-pong, piscine pourront être pratiqués en dehors des activités prévues au programme.
- **Le matériel et les effets suivants sont à prévoir dans le cadre des activités de plein air ou sportives du séminaire :**
    - ⇒ une bonne paire de chaussures de marche ou de sport et les effets vestimentaires adéquats (vêtement imperméable, tee-shirts, pantalon, bermuda ou short,...)
    - ⇒ maillot de bain et matériel de tennis (pour ceux qui le souhaitent).